



PICK'INFOS

Juin 2022

Compte-rendu municipal - Informations mairie, associations, diverses

Mairie de BESSENAY

Horaires d'ouverture au public

Lundi : 13h30 - 18h30

Mardi, mercredi et jeudi : 8h30 - 12h00

Vendredi : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 18h30



mairie@mairie-bessenay.fr

Tél : 04 74 70 80 07

www.mairie-bessenay.fr

Facebook : Bessenay le village qui d'etonne

L'association Béchamel : cuisine ou musique ?

L'association Béchamel a fêté cette année ses 25 ans bien que l'anniversaire était en 2020, mais la Covid est passé par là ! L'occasion de poser des questions au président Raphaël Vial afin de mieux les connaître.



D'où vient le nom de Béchamel ?

En cherchant le nom de l'asso, l'assauce, la sauce ... Béchamel !

Comment l'association a été créée ?

L'origine fût la rencontre en 1994 au cours d'un festival à Bessenay entre des groupes de musique bessenais : Xantom, Priapisme, et des participants à cet évènement. Au début les répétitions se faisaient chez des privés puis ce fût au local des Garelles (anciens vestiaires du foot) prêté par la commune. Maintenant les répétitions se font à la salle polyvalente Jean Guilloud.

Quels sont les objectifs de votre association ?

L'idée initiale était de jouer de la musique, de créer de la musique. Puis très vite cela s'est transformé en « Promouvoir la culture en milieu rural ».

Comment fonctionne l'association ?

Tout le monde ne fait pas de la musique, il y a les musiciens qui font partis de groupes et les personnes qui s'occupent du catering, de la gestion logistique, communication, programmation, organisation. Actuellement une branche de l'association s'occupe des locaux de répétitions mis à disposition soit de groupes divers ou de percussions africaines.

Les musiciens sont-ils des professionnels ou des amateurs ?

Il y a une vingtaine de musiciens dont deux professionnels, pour les autres membres actifs (techniciens son ou lumière, régisseurs) une dizaine de professionnels. Tous ne sont pas de Bessenay.

Composez-vous de la musique ?

Oui cela est arrivé, comme pour le groupe Whynot.

Combien de répétitions et à quel rythme ?

Selon les groupes de musique une fois par semaine, les répétitions ne sont pas toujours à Bessenay. Pour les groupes en formation complète, une fois par semaine également, les autres au cours de rencontres musicales informelles que l'on appelle « Taper le bœuf ».

Une vingtaine de musiciens répètent au local de BECHAMEL dont onze pour la percussion.



La percussion, c'est quoi ?

David Salvat, prof de percu habite à Bessenay depuis 2015. Il a très vite connu l'association Béchemel à travers ses différentes manifestations. En 2018, l'envie de jouer va renaître après un voyage en Côte d'Ivoire. Il a donc contacté Raphaël Vial, président de l'association et lui a proposé d'animer des cours d'initiation de percussions africaines. Depuis mai 2019, ils sont une dizaine de personnes à se réunir le samedi matin autour de cette pratique musicale.

Quelles musiques proposez-vous dans vos animations ?

Toutes sortes de musique sont proposées, des chansons françaises au rock en passant par le reggae.

Vous produisez vous dans des villes ?

Oui en France plutôt en région Auvergne-Rhône-Alpes. Nous n'avons malheureusement que peu joué dans des festivals.

L'association Béchemel a-t-elle un rêve ?

Oui faire un festival pluridisciplinaire (l'organiser et jouer).

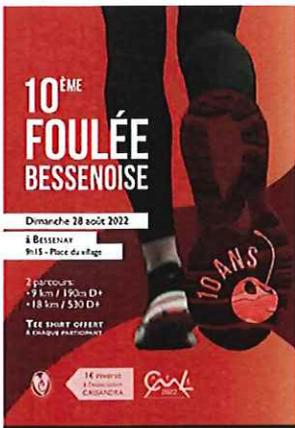
Quoi d'autre ?

Certains, grâce à Béchemel, ont pu faire de la musique leur métier ou se sont orientés vers d'autres professions liées à l'évènementiel.

Chaque année Béchemel anime, entre autres, la Fête de la Musique en juin sur Bessenay en lien avec la mairie.



10^{ème} anniversaire de la Foulée Bessenoise le dimanche 28 août !



L'édition 2022 de Foulée Bessenoise sera l'occasion de fêter sa 10^{ème} année, c'est une date anniversaire importante pour la commission qui gère cette manifestation depuis sa création.

Nous vous invitons à venir voir ou participer à cette édition qui sera exceptionnelle dans son organisation !

Pour les participants

Nous vous donnons rendez-vous le 28 Août 2022 dès 9h00, 2 parcours sont prévus.

- 9km avec 190m de dénivelé
- 18km avec 530m de dénivelé.

Les inscriptions se font uniquement en ligne sur le site du comité : www.comitedesfetesdebessenay.fr

Aucune inscription ne sera possible le jour de la course.

Pour tous ceux qui veulent encourager les coureurs

Nous vous invitons à venir nombreux et inviter des amis (es), collègues pour fêter avec nous cet anniversaire.

FORUM DES ASSOCIATIONS
organisé par la Municipalité

samedi 3 septembre de 9h à 12h

apéritif offert à midi

Bessenay
un village, une énergie

Compte-rendu de la séance de Conseil Municipal du 28 Juin 2022

Présents : Mesdames et Messieurs FOREST, BORGOGNO, BOUVEYRON, FERRIERE, LOMBARD, CROCI, HYVERNAT, BLANC, BRENIER, NAILI, DELPEUX, PIRAUD, DESFARGES, PINET, TULOUP, VICENTE

Excusés avec pouvoir : Carole FOUILLET (pouvoir à Karine FOREST)

Absents : Jérôme MICOLON, Jacques MALIGEAY

La séance est ouverte à 19 h 30 par Karine FOREST, Maire.

Le compte-rendu du conseil municipal précédent est adopté à l'unanimité.

Sandrine DESFARGES est nommée secrétaire de séance.

Délibération n° 06/2022DE01 : Création et recrutement d'un contrat d'engagement éducatif

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la création d'un emploi non permanent et le recrutement d'un contrat d'engagement éducatif pour les fonctions d'animateur à raison de 14 jours d'animation au centre aéré plus 2 jours de préparation préalable, du 07 au 29 juillet 2022 pour venir renforcer l'équipe d'animation.

Délibération n° 06/2022DE02 : Subvention à l'ADMR pour l'acquisition de leur local

Les communes de Bessenay, Bibost, Brussieu, Courzieu et St Julien s/Bibost sur lesquelles intervient l'ADMR de Bessenay, souhaitant soutenir le projet de l'ADMR d'acquisition des locaux qu'elle occupe, propose le versement d'une subvention à cette association à hauteur de 10 €/habitant, échelonné sur 3 années, à compter de 2023. Le conseil municipal approuve à l'unanimité le versement de cette subvention.

Délibération n° 06/2022DE03 : Convention avec l'ADMR pour la prise en charge partielle de leur loyer

Madame le Maire indique que la convention de prise en charge partielle du loyer signée entre les communes de Bessenay, Brussieu, Saint-Julien-sur-Bibost et l'ADMR arrive à son terme le 31 août 2022. En attendant l'acquisition des locaux par l'ADMR, le conseil municipal approuve à l'unanimité la reconduction de cette convention pour une durée de 4 mois, jusqu'au 31 décembre 2022.

Délibération n° 06/2022DE04 : Adhésion à un groupement de commande pour l'achat d'électricité

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que, conformément au Code de l'Energie, les tarifs réglementés de vente d'électricité sont supprimés depuis le 1^{er} janvier 2016, pour les sites ex tarifs « Jaunes » et « Verts » dont la puissance souscrite est supérieure à 36 kVA.

Depuis, la loi Energie Climat adoptée et publiée au Journal Officiel du 9 novembre 2019 conformément à la directive européenne du 5 juin 2019 sur les règles communes pour le marché intérieur de l'électricité, organise la fin des Tarifs Réglementés de Vente (TRV) d'électricité pour les consommateurs finaux non domestiques, tarifs correspondants aux contrats de fourniture d'électricité d'une puissance souscrite inférieure ou égale à 36 kVA.

Dans ce contexte, la constitution d'un groupement de commandes est envisagée pour l'achat d'électricité coordonné par le SYDER.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le projet de convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat d'électricité et de services associés ainsi que l'adhésion de la commune à ce groupement.

Délibération n° 06/2022DE05 : Convention d'adhésion aux services communs CCPA

Avec pour objectifs principaux la recherche d'efficience dans l'action publique locale et le souhait de fédérer le territoire, trois services communs ont été créés entre la CCPA et les communes sur le mandat précédent : un service commun RH, un service commun Achat-Commande Publique et un service commun Prévention des Risques Professionnels.

Après quelques années de fonctionnement et un nouveau mandat 2020-2026, la commission mutualisation composée d'élus communautaires et municipaux a décidé de réinterroger le fonctionnement, le périmètre, l'organisation et les clés de répartition des dépenses des services communs. Elle en a conclu que les services communs étaient de véritables outils de développement territorial et de soutien financier aux communes. Les nouvelles conventions ont pour effet de préciser les conditions administratives, techniques et les modalités financières (clés de répartition) des services communs « RH » « Achat-Commande publique » et « Prévention des Risques » à compter du 1^{er} janvier 2023.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les termes des conventions d'adhésion au service commun achat - commande publique, prévention des risques professionnels et ressources humaines ainsi que l'adhésion de la commune à ces services.

Délibération n° 06/2022DE06 : Convention de mise à disposition de données et d'applications du système d'information géographique communautaire

Dans le cadre de ses missions de service public, la CCPA a mis en place un Système d'Information Géographique (SIG) pour répondre aux besoins métiers en matière de cartographie de ses différents services. Consciente des enjeux liés au développement du numérique dans le domaine de l'action publique et afin de faciliter et partager l'accès à des services cartographiques performants, la CCPA a tenu à mettre à disposition de ses communes membres et de certains autres partenaires publics ou privés son SIG. Le conseil municipal approuve à l'unanimité la conclusion d'une convention définissant les modalités de mise à disposition du SIG fourni par la CCPA.

Délibération n° 06/2022DE07 : Autorisation de régularisation cadastrale suite à échange de terrains

Madame le Maire indique au Conseil Municipal qu'il convient de procéder à une régularisation cadastrale pour un échange de terrain à intervenir entre la Commune et Mr & Mme Roger Ray, à effet de régulariser l'emplacement du chemin public au lieu-dit Le Bergeron à Bessenay. Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette régularisation.

Délibération n° 06/2022DE08 : Approbation du rapport 2021 sur le prix et la qualité du service de l'eau potable

La commune est adhérente au Syndicat mixte des Eaux des Monts du Lyonnais et de la Basse Vallée du Gier (SIEMLY) qui regroupait, en 2021, 75 communes pour 79 345 habitants, Rhône et Loire confondus. Le service est exploité en affermage par Suez. Le captage des eaux se fait à Grigny, dans les alluvions du Rhône ; 6 millions de mètre cube d'eau sont extraits chaque année. Le prix du mètre cube, pour 120 m³, est de 3.45 €/m³ ; ce prix est un peu plus élevé que celui des autres syndicats locaux mais reste en deçà du prix moyen de l'eau de 3.78 €/m³ au niveau national. Cela s'explique par notre topographie.

Arrivée de Carole Fouillet,

Conformément aux dispositions de l'article L 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le service public de distribution de l'eau potable doit faire l'objet d'un rapport annuel sur sa qualité et son prix. Le conseil municipal, à l'unanimité, prend acte du rapport annuel sur la qualité et le prix du service public d'eau potable pour l'année 2021.

Départ de Corinne Tuloup

Décisions du maire

Dans le cadre des délégations qui lui ont été consenties, Madame le Maire fait part au conseil municipal des décisions du maire suivantes :

- Cimetière, renouvellement d'une case de columbarium pour une durée de 15 ans,
- Cimetière, renouvellement de deux concessions pour une durée de 15 ans,
- Cimetière, acquisition d'une concession pour une durée de 30 ans,
- Cimetière, acquisition d'une case de columbarium pour une durée de 30 ans.

Travaux des commissions

O Bâtiments communaux

- Réhabilitation du secrétariat : le devis pour les cloisons, peintures et sols a été validé.
- Barrière du Trapèze : les devis ont été reçus et le choix de l'entreprise sera fait prochainement.
- Reprise de la façade de la mairie : le devis a été validé et l'artisan est attendu.
- Paratonnerre église : 2 devis ont été reçus ; la 3^{ème} entreprise consultée n'a pas souhaité répondre.
- Panneaux photovoltaïques sur la toiture mairie : le projet avance ; le SYDER a déposé une déclaration préalable et une solution pour l'installation des onduleurs dans la chaufferie mairie pourrait permettre à ce projet d'aboutir.
- Salle culturelle : Le chiffrage du projet de réhabilitation de la salle polyvalente en salle culturelle est attendu dans les prochains jours. Ce chiffrage permettra de commencer la recherche de financement. En parallèle, une visite, à destination des élus, de la salle des sports de Foissiat est prévue le 09 juillet prochain. Il s'agit d'une salle qui correspondrait aux besoins de la commune en termes d'espace sportif à construire en remplacement de l'actuelle salle Jean Guilloud.

Arrivée de Jacques Maligeay

- Centre Technique Municipal : un système d'alarme par badge a été validé et sera installé rapidement.
- La Poste : l'appartement va se libérer très prochainement ; il conviendra de réfléchir aux aménagements qui seront réalisés dans ce bâtiment.
- Sanitaires publics : Il n'y a pas d'allumage automatique. Un devis a été demandé pour installer des hublots avec radar aux sanitaires publics.
- Traboule de la poste : de nombreux retours font état de l'état de saleté permanent de la Traboule, en dépit de l'entretien qui en est assuré. La traboule est salie, notamment, par l'urine des chiens et aucune solution n'a été trouvée à ce jour pour pallier cette difficulté. De fait, une réflexion est en cours pour l'installation de barrières type « saloon » de part et d'autre et ainsi limiter l'accès aux animaux.

O Manifestations

- Vogue : le repas sera organisé par les classes en 3 et le bal par les jeunes des classes en 4. Un défilé de bicyclettes et trottinettes sur le thème des super-héros est prévu le dimanche après-midi. La commission manifestation est à la recherche d'un volontaire pour animer la mascotte qui accompagnera le défilé avec la Bambane.
Un service de sécurité a été réservé avec 4 agents.

Arrivée de Jérôme Micolon

- Forum des associations : Il a été décidé de laisser le choix du lieu, parc municipal ou place du marché, aux associations. Pour dynamiser ce forum et inciter les familles à passer sur chaque stand, une chasse aux intrus sera proposée ; des bons à déduire sur l'adhésion à une association seront offerts aux gagnants.
- Banquet des aînés : il aura lieu le 02 octobre.
- Le samedi 29 Octobre aura lieu une sortie employés / élus.

O CCAS

De plus en plus de dossiers à gérer au niveau social, parfois compliqués.

O Voirie

- Terrain de boules : les travaux de reprise des fissures sont terminés. L'association des boules est satisfaite.
- Rue du Bois Bodet : des panneaux et chicane provisoires ont été installés. Ils resteront en place jusqu'à mi-juillet. Les consultations pour ces travaux, ainsi que ceux prévus Chemin de Pampailly, de Combe Rochette, patte d'oie chemin de Ripan et En Sus, ont été envoyées aux entreprises.
Ces aménagements, rue du Bois Bodet, permettront d'augmenter la capacité en stationnement de la rue mais surtout de sécuriser la circulation sur cet axe.
Une réflexion est également en cours pour redessiner les places de stationnement du Parc Municipal afin d'optimiser l'espace.
- Travaux CCPA : il est prévu cette année de terminer les travaux de reprise du réseau d'eaux pluviales route de La Combe et de réaliser trois aménagements d'aire de croisement en différents endroits de la commune (ex : Bernay...). La réflexion pour définir les endroits retenus sera menée en fonction de la dangerosité de la voie ; la configuration du lieu interviendra également dans la mesure où elle doit permettre cette mise en place (espace suffisant).
- Rue du commerce : apparition de nouveaux trous. Ils seront rebouchés rapidement.
- L'épavage des voies est en cours.

O Communication

Le Pick'asso répertoriant toutes les associations a été revu et la présentation modifiée en accord avec le nouveau logo. Il est joint à ce Pick'infos et laissera ainsi l'été à tous pour réfléchir quelles associations les intéressent.

Les autres projets, panneaux d'information en face du parc municipal, réaménagement du hall de la mairie pour la communication se poursuivent.

O Fleurissement et cadre de vie

Les désherbages des massifs des annuelles et vivaces par la commission et les bénévoles ont commencé en juin et début juillet un deuxième passage.

L'arrosage avec le plan canicule est encadré et la pluie de juin est arrivée au bon moment quand les cuves de stockage d'eau étaient vides. L'arrosage au goutte à goutte est permis à certaines heures.

Dans les rues le désherbage a commencé. Au cimetière celui-ci a été fait mais les dernières pluies ont largement contribué à une repousse rapide des mauvaises herbes. Tout ceci montre bien les actions qu'avaient les produits chimiques ; il faut désormais avancer sans eux. Des réflexions devront être menées

pour trouver la meilleure solution. Les dalles alvéolaires du cimetière ne facilitent pas non plus le nettoyage dans la mesure où l'arrachage de l'herbe soulève les dalles.

Si l'utilisation de produits phytosanitaires permettait de solutionner rapidement les mauvaises herbes, le désherbage manuel ne permet plus d'avoir le même niveau d'exigence. Il faut s'habituer à voir de l'herbe ici ou là dans le village.

La commission poursuit sa préparation du concours « Cadre de vie - Villes et Villages Fleuris » en vue d'obtenir la 2° fleur. Le jury passera début août faire son évaluation sur la 1° fleur et voir s'il propose la candidature de Bessenay pour la 2°.

○ Associations

- Le conseil municipal, sur proposition de la commission association, a prévu de « Fêter les associations » en première partie de la soirée villageoise le samedi 2 juillet à 18 h. La commission espère que tous les bessenais seront au rendez-vous. Une occasion de consacrer ces instants à toutes les associations qui apportent à Bessenay ce dynamisme avec toutes leurs animations diverses et variées que ce soit du sport, de la culture, de l'art, du commerce, de l'animation, de la musique ou en lien avec la nature ou le social. Bravo et merci à toutes ! Elles font parties de l'identité de la commune et beaucoup nous envient cette énergie.
- Exposition Marcel Roux à la Chapelle de Ripan : l'inauguration, en présence de l'arrière petite fille de Marcel Roux, Mme Memarian, est prévue le dimanche 03 juillet. Un vin d'honneur est offert par la mairie à cette occasion.
- Fête de la musique : elle a eu lieu le vendredi 17 Juin. Merci à Béchamel qui a organisé cette belle manifestation ! Belle prestation, très bien organisée, de nombreux groupes ! Bravo.

○ Urbanisme

La modification du PLU est toujours en cours. Une réunion publique aura lieu à la rentrée, le mercredi 07 septembre à 20 h 00. Elle sera suivie de l'enquête publique, pour une délibération d'approbation du projet prévue au 1^{er} trimestre 2023.

○ Culture

- Bibliothèque : La nuit de la poésie a eu lieu le vendredi 10 juin à la Chapelle de Ripan. En dépit de la qualité des interventions, elle n'a pas rencontré le succès escompté. Les membres de la bibliothèque vont réfléchir pour voir comment pourrait évoluer cette manifestation.
- Bibliothèque, samedi 02 juillet, réception des bébés dans le cadre du dispositif « Premières Pages ». Cette manifestation, financée par le Département, prévoit la remise d'un livre à tous les enfants nés ou adoptés en 2021.
- Jumelage : les travaux continuent avec pour objectif la présentation d'une candidature à la rentrée.

○ Affaires scolaires, Enfance, Jeunesse

- Accueil Collectif de Mineurs : Il ouvrira ses portes pour les vacances d'été à compter du lundi 11 juillet sur le thème « Un jour, une chanson ».
- Ecoles : les conseils d'école des Echaras et des 3 collines ont eu lieu. L'effectif prévu à l'école Les Echaras pour la rentrée prochaine est de 195 enfants, en légère diminution. Celui des 3 Collines est stable avec 85 élèves. L'école Les Echaras lance un appel aux dons pour des tables de ping-pong qui pourraient venir remplacer les tables existantes, en très mauvais état.
- Le Conseil de Vie Sociale des Griottes est prévu le 29 juin. Le CVS permet de réunir la direction de la crèche, les parents et les représentants des élus et du personnel pour faire un point annuel.
- Un chantier jeunes aura lieu du 18 au 22 juillet et réunira 6 jeunes de la commune autour d'une artiste peintre pour la réalisation d'une fresque sous le préau de l'école. Le chantier est complet en termes de candidats.

○ Agriculture

- La mise en place par l'Association Syndicale Autorisée des Bigarreux de la colonne d'eau qui passe en haut de Bernay pour l'irrigation des vergers est effective. Les premiers mètres cubes ont pu être prélevés par les agriculteurs pendant la période très chaude de Juin. Il reste à installer la poche d'eau souple de stockage prévue au Placiau.
- Matinée découverte : la faible participation à la matinée découverte des vergers qui avait permis de réunir producteurs et expéditeurs pour une présentation très complète de l'arboriculture, production importante sur notre commune, a été décevante.
- Ruchers de la Drivonne : ils se portent bien. Une ruche a déjà du miel, l'autre non. Une dizaine de bénévoles participent activement à ce projet et se réunissent chaque mercredi, sur place, dans une très bonne ambiance.

- Visite du ministre de l'agriculture sur une exploitation du secteur : cette visite a permis des échanges de qualité pour faire avancer les différentes problématiques rencontrées par le secteur agricole. La difficulté majeure cette année est liée à la présence de la drosophile suzukii, très active en ce moment en raison des dernières pluies.
Les récoltes de prunes, pommes... s'annoncent prometteuses sauf pour les vergers les plus bas (en altitude) en raison du gel de printemps. Très belle récolte de cerises globalement en France cette année. Les 2 expéditeurs indépendants, spécialistes de la cerise, sur Bessenay ont permis de bien écouler la production importante sur le secteur.
Au niveau de la main d'œuvre, il a été difficile de recruter. Chez les producteurs, la main d'œuvre étrangère est venue étoffer les équipes, mais également chez les expéditeurs, ce qui est inédit (ukrainiens et équatoriens chez Cerifrais).
- Apicité : Le dossier a été finalisé et sera envoyé très prochainement à l'UNAF pour l'obtention de la 2^{ème} abeille. Un grand merci à tous les bénévoles de la commission agriculture qui se sont largement investis.

Autorisation d'urbanisme

| NOM | ADRESSE terrain Bessenay | OBJET | Déposé le |
|-------------------|-----------------------------|--|--|
| CHENEVIÈRE Didier | Crussilleux | Agrandissement de 12 emplacements supplémentaires du parc résidentiel de loisirs Les Cerisiers | 17/05/2022 Accordé le 03/06/2022 |

L'info du mois CCPA

Une Maison France Services bientôt sur le Pays de L'Arbresle

Différents constats de terrain, confortés par le départ dernièrement de services publics historiquement implantés sur le territoire. Ce phénomène impacte tous les citoyens et pas uniquement les ménages les plus fragilisés.

Des problématiques bien présentes sur le territoire

Dans ce cadre, les membres de la commission solidarités ont échangé à plusieurs reprises et ont posé les constats suivants :

- Les services publics sont de moins en moins présents sur le territoire : fermeture de la Trésorerie / fermeture de l'agence de l'OPAC pour Brignais, avec seulement des permanences au sein de la MDR...
- La dématérialisation des principales démarches administratives accentue ce phénomène et éloigne encore plus une certaine partie de la population (séniors principalement, personnes en situation de fragilité...).
- Ces problématiques sont renforcées par des difficultés de mobilité liées à notre territoire et ce également pour toutes les catégories de publics, surtout dans les communes les plus éloignées de L'Arbresle.
- Par voie de conséquence, les acteurs de proximité et notamment les mairies via leur CCAS, jouent un rôle de plus en plus grand face aux besoins des habitants et sont sollicités de façon importante, malgré des moyens plus que restreints.
- Des locaux sont mis à disposition par la mairie de L'Arbresle afin que certaines structures proposent des permanences au public (CAF, CARSAT, CPAM, conciliateur...). Cependant, il n'existe pas de porte d'entrée unique pour les bénéficiaires.
- La Maison du Rhône exprime des difficultés à répondre aux besoins croissants de la population qui sollicite une aide administrative de premier niveau (aide aux courriers, dossiers à remplir, ...).
- Le Point d'Information Jeunesse est régulièrement interpellé par des personnes (hors public jeune) ne sachant pas vers qui se tourner et sollicitant une aide (administrative ou numérique) auprès des agents présents.

Déploiement d'une Maison France Services au Pays de L'Arbresle

Pour répondre à ces problématiques, la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle accueillera, au début de l'été, une Maison France Services au sein de ses locaux.

Ses objectifs sont :

- D'offrir une plus grande accessibilité des services publics au travers d'accueil polyvalents.
- Le regroupement de différents services dans un même lieu pour simplifier les démarches.
- Une qualité de service renforcée avec un panier de services homogène et un accès mis sur la formation des agents polyvalents.

Deux nouveaux agents seront formés à l'accompagnement et à la prise en charge des usagers, en « front office ». Leurs objectifs seront de donner une information de premier niveau, de mettre à disposition et

d'accompagner l'utilisation d'outils informatiques, d'aider aux démarches en ligne (navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne...) en lien avec le champ d'action des 9 opérateurs obligatoires de cette politique publique : La Poste, Assurance retraite, CAF, Assurance Maladie, MSA, Pôle Emploi, Finances publiques, ministère de la justice et agence nationale des titres sécurisés. Et enfin d'identifier les situations individuelles qui nécessitent une prise de contact avec un opérateur partenaire.

La MFS a vocation à délivrer une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics.

L'espace Maison France Services sera composé de deux bureaux, l'un pour les rendez-vous et l'autre pour les permanences (sur rendez-vous) assurées par les partenaires Soliha, CAF et MSA.

Le Conseiller numérique de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle assurera des permanences pour former les citoyens à :

- prendre en main les équipements informatiques ;
- naviguer sur internet ;
- gérer vos courriels ;
- apprendre les bases du traitement de texte.

Un espace numérique complètera l'ensemble avec deux postes informatiques, (avec connexion internet) en libre accès ou accompagné, seront à disposition pour réaliser des démarches. 9 partenaires obligatoires de cette politique publique : La Poste, CARSAT, CAF, CPAM, MSA, Pôle Emploi, Ministères des comptes publics, justice et intérieur.

L'espace France Services sera ouvert sur une durée de 24h50, soit :

- Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi de 8h30 à 12h30 avec et sans rendez-vous
- Mercredi de 8h30 à 17h sans interruption d'accueil, et sans rendez-vous. Rendez-vous obligatoire entre 12h et 14h pour faciliter la gestion des usagers sur le temps de fermeture méridienne de la CCPA.

La CCPA bénéficiera d'un soutien financier de l'Etat de 30 000 €. Le complément sera intégralement supporté par la Communauté de Communes.

Questions diverses

Ordures ménagères : un ramassage plus fréquent des poubelles jaunes est-il prévu ? Daniel Lombard répond par la négative. Au niveau des bacs noirs, le ramassage deviendra même bimensuel dès 2023 pour certaines communes.

La séance est levée à 22 h 15. Prochain conseil municipal le mardi 13 septembre 2022 à 19 h 30.

Infos Associations

O ABC Football Bessenay : Les seniors Bessenois remportent la « Cup » !!!

Ce dimanche 19 juin 2022, les Bessenois jouaient à St Pierre La Palud la finale de la petite coupe des Monts du Lyonnais face au club de Rontalon.

Sous une chaleur accablante et un soleil de plomb, nos p'tits Bessenois étaient bien déterminés à gagner cette rencontre. D'ailleurs, ils prirent les devants et réussirent à ouvrir en premier la marque. Ils subirent par la suite un petit contre coup physique vers la demi-heure de jeu et l'avant-centre adverse en profita alors pour égaliser de la tête sur corner. Avant et après la pause, les 2 coaches Bessenois Thierry Desrémaux et Franck Parent assurèrent un large turnover de l'effectif et les 2 équipes semblèrent se neutraliser jusqu'à cette petite sueur froide en toute fin de match sur une sortie un peu hasardeuse du portier Bessenois. Le score du match n'évoluant pas jusqu'au sifflet final, le vainqueur de l'affiche du jour allait se décider sur la séance de tirs aux buts. C'est ainsi que les Bessenois montrèrent toute leur force mentale dans cette séance, sortant gagnant sur le score de 5 à 4 et permettant logiquement au capitaine Wilfried Poulard de soulever le trophée de cette superbe « Cup » ! Bravo à nos p'tits Bessenois...

O ADMR

L'association ADMR de Bessenay organise l'Atelier motricité/Mémoire tous les vendredis de 14h30 à 16h00. Cet atelier, ouvert aux 5 communes, est animé par une psychomotricienne. Il doit solliciter la tête et les jambes de tous ceux qui ont envie de se retrouver pour partager des activités de parole, du mouvement et de la fraternité.

L'Atelier se déroule à Bessenay depuis le mois de juin : Salle Communale de la Drivonne (4 chemin de la Drivonne)

O Jeunes Sapeurs-Pompiers : Recrutement de JSP pour la saison 2022/2023

La section des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Bessenay recrute des filles ou des garçons de 12, 13 ou 14 ans pour la saison 2022/2023. Développer son sens civique et ses aptitudes physiques, effectuer les gestes qui sauvent, lutter contre le feu, ça s'apprend. La formation est d'une durée de 4 ans et se déroule les vendredi soir de 18h30 à 21h sauf vacances scolaires.

Pour plus de renseignement, contacter le Président Dimitri DOUGERE au 06 75 50 09 85 ou laisser un message sur la boîte mail : jsp.bessenaypaysdesbigarreux@sdmis.fr ou dimitri.dougere@gmail.com

O Au nom d'un jeu

L'association vous invite à son assemblée générale qui aura lieu le vendredi 16 septembre à 19h45 à la salle du club des Cerisiers du Trapèze. Un pot sera offert par l'équipe.

O Classes en 5

Le bureau des classes en 5, vous informe qu'après les multiples reports, une journée de fête des demi-décades sera organisée le samedi 1^{er} octobre 2022. Vous serez informés rapidement du programme et du lieu par courrier ou mail des classes en 5. Pensez à bloquer la date. Classesen5debessenay@gmail.com

O Classes en 3,

Chers conscrits,

Si votre année de naissance se termine par un 3, vous devez vous sentir très éloignés de votre prochaine dizaine et ce n'est pas nous qui vous dirons le contraire !

Malgré tout, pour que la fête des classes prévue le 29 avril 2023 soit la plus réussie de cette décennie, l'organisation commence déjà.

Alors si vous souhaitez nous rejoindre ou juste participer à la fête le jour J, merci de vous faire connaître en envoyant un mail à l'adresse suivante : classesen3bessenay@gmail.com ou en appelant le 06.61.56.72.71

A très bientôt, le bureau.

Infos diverses

O Vie locale

« Mélanger les Couleurs » et le « Café du Midi » ne feront plus qu'un, le temps d'une journée, pour fêter leurs 10 ans + une pandémie.

Pour cette occasion, nous invitons tous les bessenois et bessenoises à nous rejoindre sur la place du village pour un apéro-concert le DIMANCHE 11 SEPTEMBRE A partir de 11 h.

Mathieu et Sylvie

Stationnement Place du Marché : Vous partez en vacances quelques jours cet été et habitez dans le village ? Pensez à stationner votre(vos) véhicule(s) sur les parkings destinés à cet effet (Parc Municipal, Parking des écoles...) pendant cette période pour éviter qu'il(s) ne soient gênant(s) sur la Place du Marché.

Pour rappel également, la vogue aura lieu le dernier week-end d'août. De fait, le stationnement Place du Marché (à l'exception des zones bleues) et au Parc Municipal sera interdit du mercredi 24 au mardi 30 août.

Boulangerie Pain

Après plus de 6 mois de travaux, je peux enfin vous dire que la boulangerie va ouvrir le 13 juillet ! Six mois, c'est long ! Vous m'avez souvent fait part de votre souhait que la boulangerie rouvre ses portes et je vous remercie pour les encouragements que vous m'avez exprimés. J'espère que cette nouvelle boutique vous plaira, ainsi que ses produits.

Je souhaite vous proposer une grande gamme de pains issus de fermentation longue sur levain naturel. Du pain qui fait du bien. Un pain digeste et bon pour la santé. Vous découvrirez également un grand choix de viennoiseries. Des pâtisseries de saison et quelques produits salés compléteront cette gamme.

La boulangerie sera ouverte du mercredi au dimanche.

Mercredi, jeudi et vendredi : 7 h-12 h 30 / 15 h-19 h 45 - Samedi et dimanche : 7 h / 13 h

A bientôt, Valentin Pain

Horaires d'été de la mairie : A compter du lundi 04 Juillet et jusqu'au vendredi 26 août, le secrétariat fermera à 17 h 30 au lieu de 18 h 30 les lundis et vendredis soirs.

Ouverture des commerces pendant l'été

| | Juillet | Août | Septembre |
|--|--|------|-----------|
| Boucherie Combet | Fermée du samedi 17 septembre au mercredi 5 octobre | | |
| Alimentation Proxi | les mercredis 17 et 24 août 2022, le magasin sera fermé le samedi 20 août ouverture 7h30/12h30 fermé l'après midi les 14 juillet et 15 août ouverture 8h/12h | | |
| Pâtisserie Rochard ***** Le Fournil 1016 - M. et Mme HEILMANN reprendront la boulangerie de M. Rochard le 8 août et auront le plaisir de vous accueillir avec les nouveaux horaires suivants : | Fermé du jeudi 14 juillet à 13h00 au dimanche 7 août inclus ***** Lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi : 6h - 19h30 Dimanche : 6h30 - 13h00 Mercredi : fermeture hebdomadaire | | |
| Boulangerie Pain | Ouverture à partir du 13 juillet - pas de fermeture estivale | | |
| La Ronde Paysanne | Ouvert tout l'été | | |
| Restaurant « Mélanger les couleurs » | Fermé du lundi 18 juillet au dimanche 31 juillet inclus | | |
| Restaurant « Brévenne-café » | Fermé du lundi 15 au dimanche 28 août inclus | | |
| Restaurant « Café du midi » | Fermé du lundi 1 ^{er} au mercredi 24 août inclus | | |
| Bistro'live | Fermé du jeudi 14 au lundi 18 juillet inclus et du jeudi 1 ^{er} au mardi 20 septembre inclus | | |
| Pizza by Bobo | Ouvert tout l'été | | |

- La pharmacie Lombard sera fermée du lundi 15 au samedi 20 août inclus,
- Le salon de coiffure Amazone sera fermé du lundi 18 au vendredi 22 juillet inclus et du lundi 15 au samedi 20 août,
- Le salon Beaut'I sera fermé le jeudi 14 juillet, le lundi 15 août et du 3 au 18 septembre,
- Lys Passion : sera fermé le jeudi 14 juillet et du vendredi 20 au 21 août,
- Cerise sur la lunette sera fermé du samedi 6 août au lundi 15 août inclus.

- La Poste, évolution des horaires d'ouverture du bureau de poste de Bessenay, depuis le 9 mai 2022 :

lundi : fermé
 mardi : de 9h à 12h et de 14h à 17h
 mercredi : de 14h à 17h
 jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 17h
 vendredi : de 14h à 17h
 samedi : de 9h à 12h.

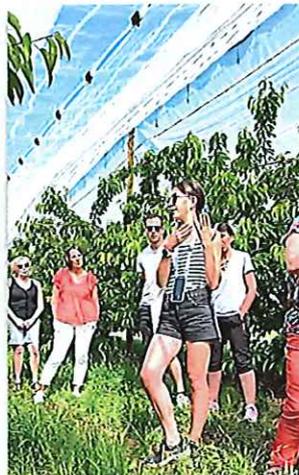
- La bibliothèque reste ouverte aux horaires habituels jusqu'au samedi 16 juillet inclus. Pendant les vacances :
 - Du 16 juillet au 06 août : ouverture les jeudis et samedis, de 10 à 12 h,
 - Du 10 au 31 août : fermeture,
 - A compter du jeudi 1^{er} septembre : reprise des horaires habituels.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances. L'équipe de bénévoles

AGENDA

| Août/Septembre 2022 | | |
|----------------------------|------------------------------------|------------------------------|
| Date | Évènement | Organisateur |
| 3 août | Concours de pétanque | Club des Cerisiers Blancs |
| 26-27 et 28 août | Vogue | Municipalité |
| 26 août | Repas de la vogue | Classe en 3 |
| 27 août | Concours de pétanque | Classe en 4 |
| Du 27 août au 18 septembre | Tournoi Open de tennis | Tennis Club Bessenois |
| 28 août | Concours de boules interclasses | Boule Amicale Bessenoise |
| 3 septembre | Forum des associations | Municipalité |
| 10 septembre | Concours de pétanque | Société Bessenoise de Basket |
| 17 et 18 septembre | Journées Européennes du Patrimoine | |
| 18 septembre | Finales tournoi Open de tennis | Tennis Club Bessenois |

Retour sur la MATINEE DECOUVERTE du 21 mai 2022 La culture de la cerise



Accueillie par la commission agriculture du Conseil Municipal, les producteurs et les expéditeurs de cerises, la Matinée Découverte du 21 mai fut riche en enseignements.

- Sur les bâches recouvrant les vergers



Les bâches sont recyclables et se gardent 7 à 10 ans. Il faut 700 heures/ha pour les mettre en place. Elles protègent de la pluie (évitant ainsi aux cerises de fendre), du vent, de la grêle. La pluie tombe au centre de l'allée entre deux rangs, donc pas directement sur les cerises ce qui fait moins de déchets au moment de la récolte avec moins de traitements contre la pourriture et les ravageurs (insectes).

Il existe des filets anti insectes (drosophile). Les cerisiers sont ainsi totalement fermés. Le système de mono rang est un filet para grêle avec pour chaque rang une individualisation de fermeture. En Allemagne (et en projet en France) les bâches sont installées au moment des gelées de printemps, permettant de gagner deux degrés.

- Sur les traitements

Une réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires se fait toutes les années. Ils sont aussi maintenant moins agressifs car ne rentrant pas dans les fruits (produits de contact). Les arboriculteurs réalisent les traitements souvent le matin ou le soir pour éviter trop d'évaporation et cela permet également de protéger les abeilles. Ce sont aussi des moments où il n'y a pas de vent. Un tiers des traitements pour la cerise est fait à partir de produits d'origine naturelle comme le cuivre ou le soufre autorisés également en agriculture biologique.

Un cahier des charges existe chez tous les arboriculteurs où tout est tracé.

- Concernant l'eau et la sécheresse

Un travail est actuellement en cours à Saint Laurent d'Agnay sur un verger expérimental pour trouver des variétés plus résistantes à la sécheresse. Il existe une inquiétude locale aux vues des dernières années. L'irrigation se fait en goutte à goutte et en micro aspersion directement au pied des arbres pour une meilleure gestion de l'eau. Cela permet aussi de protéger les cerises, contre l'éclatement par exemple. Un projet d'irrigation sur une colonne existante d'eau du Rhône et de la Saône, en partenariat avec le Syndicat des Eaux, permettrait de stocker l'eau en amont de la saison. Actuellement cette rétention d'eau se fait en individuel via des étangs.

- Sur les vergers

Le renouvellement des vergers est variable selon le porte greffe, cela va de quinze ans jusqu'à vingt-cinq ans. Pour les plantations plus anciennes le délai est bien plus long.

- Pour les expéditeurs

Cette culture plus moderne a permis de gagner en qualité gustative et visuelle. L'approvisionnement est régulier, car la protection par des bâches permet de mieux gérer la maturité.

Différents moyens existent pour le tri et le calibrage. Un des expéditeurs utilise une calibreuse trieuse optique, les déchets représentent environ 20 % en moyenne (pouvant atteindre des % beaucoup plus élevés sur des vergers non couverts), chiffre identique si ce travail était effectué manuellement. Certains producteurs sont équipés en calibreuse optique et pour d'autres en calibreuse mécanique avec un tri à la main.

Le conditionnement est réalisé sur place, les fruits sont ensuite expédiés selon leur qualité, leur calibre dans toute la France et à l'étranger.

Un projet de remplacement des emballages en plastique est en cours. Au 01/01/2025 il sera obligatoire de les avoir supprimés.

- La « cerise de Bessenay »



La « cerise de Bessenay » est reconnue grâce à sa qualité, Bessenay et sa région alentour ; c'est toute une histoire qui lui a permis de se forger une belle identité.

Car même si le visuel des vergers avec des bâches est « moche » pendant trois mois c'est seulement trois mois !!!

La culture de la cerise c'est aussi beaucoup d'emplois saisonniers.

- Pour en savoir plus

- ✚ CALIFRUIT. Créée en 1993, l'association interprofessionnelle rassemble producteurs et expéditeurs de la région de Bessenay. Elle a plusieurs missions dont le suivi du verger et l'orientation des plantations en fonction des attentes commerciales, le pilotage de l'appui technique mis en place avec l'association ARB Arboriculteurs de la Région de Bessenay en partenariat avec la chambre d'agriculture.

- ✚ Marque « la cerise de Bessenay » gérée par CALIFRUIT

[La Cerise de Bessenay | Facebook](#)

- ✚ Eh Cherry ! est une gamme développée en accord avec tous les acteurs de la filière. Belle et savoureuse cette cerise est le fruit d'une sélection stricte et suivie.

[Eh Cherry, La Cerise de Bessenay - Goûtez au plaisir](#)

Classe découverte 2022 de l'école des 3 Collines

Cette année, les élèves des classes de CE1/CE2 et de CM1/CM2 ont pu partir en classe de mer à La Londe les Maures avec leurs enseignantes, Mme Amblard et Mme Szymanski pendant 5 jours en mai.

Ce voyage a été pour eux l'occasion de découvrir la navigation. Ils ont aussi eu la chance de découvrir les merveilleux milieux marins de cette région où les herbiers de posidonie abritent une faune de qualité comme des hippocampes droits (syngnathus) grâce à l'intervention d'un animateur naturaliste. Ils ont fait une balade le long du littoral, ce qui leur a permis d'observer les îles alentour.



Enfin, nos petits mousses ont aussi bénéficié d'une demi-journée pour apprendre les nœuds marins. Avec un temps magnifique et une très bonne ambiance, cette classe découverte restera dans leur mémoire comme un des moments forts de l'année, tant en émotion qu'en apprentissage.

Un grand merci aux enseignantes, au SIVOM et aux bénévoles du Sou des écoles qui ont permis ce voyage.

Conception, impression, diffusion : mairie de Bessenay